

Conseil d'administration du 12 décembre 2014 à Arinthod

Présents : Mesdames BAZZUCCHI Dominique, BRUN Evelyne, BRANCHY Isabelle, CEZERIAT Jocelyne, ROCHET Claude.

Messieurs BRIDE Jean-Louis, BRUN Paul, BUNOD Rémy, CANTALOUBE Daniel, CARNET Gilles, CHARRIERE Gérard, GROS Robert, RENAUD Denis, VIVIER Jean-François, VUILLEMIN Pierre-Etienne.

Excusés : Madame VELON Nicole, Messieurs GILBERT Pierre, ROZ Claude.

Ordre du jour:

- **Orientation 2015**
- **Projet troupeau**
- **Bilan des activités**

Questions diverses

Le président remercie les présents et présente les excuses de Pierre GILBERT et Claude ROZ qui n'ont pu venir.

Pierre-Etienne informe qu'Aurélie a demandé à passer à 24h comme le prévoit la future loi sur le temps de travail partiel et est passée à 24h semaine. Répartition du temps : 19 heures sur la comptabilité, 5 heures pour la gestion des contrats d'accompagnement vers l'emploi.

Absence de Stéphanie : peu de solutions, elle occupe un poste difficilement remplaçable dans un délai rapide. Pour l'Écho de la Petite Montagne la mise en page est donnée à un prestataire extérieur et nous ferons le point sur cette sous-traitance en janvier.

Denis Renaud pense qu'il faut regarder pour prendre une assurance pour couvrir le complément de salaire, en cas de maladie, ce sujet sera étudié et nous envisagerons toutes les problématiques.

Un ancien salarié nous demande le remboursement de ses frais de repas lorsque ceux-ci ont été pris sur les chantiers. Après rapprochement de notre fédération le COORACE, de la DIRECCTE, et de Terre d'Emploi, il est souhaitable de proposer une indemnisation aux salariés qui mangent sur les chantiers. Une indemnisation de 4€55 est proposée. Cette indemnisation correspond au forfait des impôts et c'est aussi le montant octroyé aux salariés de Terre d'Emploi.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité le montant de cette indemnisation.

Ce salarié nous interpelle aussi face à la discrimination à propos des prises de repas des équipes. Je rappelle qu'à ce jour l'Adapemont ne prend aucun repas en charge. Lors du contrôle URSSAF de 2012, nous en avons parlé avec le contrôleur qui nous avait assuré qu'aucune discrimination ne pouvait être envisagée sur ce point.

Élection du personnel :

Un représentant du personnel plus 2 suppléants ont été élus lors de la journée inter équipe.

Monsieur Lerouge est élu comme représentant du personnel

2 heures de présence téléphonique tous les premiers lundis de chaque mois sont mises en place au sein de la structure.

43 personnes salariées à l'Adapemont, soit 32 ETP.

Ces trois points ont été adoptés à l'unanimité.

Randonnée : ces missions sont confiées habituellement à Stéphanie

- la mise à jour du PDIPR, très consommateur de temps, une semaine complète fin novembre
- les panneaux de départ, on avance, dernière ligne droite, mise en place janvier 2015
- la vérification de l'entretien et du balisage sur les communautés de la Petite Montagne et celle de la région d'Orgelet, courant novembre
- la mise en place d'un COLORANDO fin novembre
- le suivi du carto guide

Une question se pose : Qui va assurer ce travail pendant l'arrêt maladie de Stéphanie ?

Le bureau avait décidé que peu de solutions s'offrent à nous. Le Conseil d'Administration décide d'attendre le retour de Stéphanie pour que ces différentes tâches soient effectuées.

Manifestations :

Nous repartons pour un festival de 10 jours sur le même concept qu'en 2014, qui semble avoir bien fonctionné.

Solde positif pour 2014 de 9000€ environ.

Concerts classiques, un peu moins chers que les années précédentes. La formule des après-midi gratuites avec buffet et concerts payants a plutôt bien fonctionné, à renouveler .

Soirée guinguette à St Julien, le buffet et la buvette ont couvert les charges.

Bon mécénat.

Les demandes de subventions sont envoyées. Nous demandons 15000€ au Conseil Général et 10000€ au Conseil Régional.

Expositions 2015 : à thème, la terre, le feu l'air et l'eau.

Patrimoine :

Le chantier à Oliferme s'est bien déroulé. Le bénéfice prévisible de cette année viendra alimenter le fond de réserve.

Éditions :

Sous-traitance pour l'Écho de la Petite Montagne pour celui de janvier 2015.

L'Écho de la Petite Montagne sera vendu à 4,30€ le numéro dès janvier 2015.

Consentement de tous.

Sortie de deux ouvrages : Livre sur la Tournerie et livre « Écrire la Petite Montagne ».

La manifestation « Mémoire de Tourneurs » à Arinthod a eu une bonne fréquentation et a permis d'écouler un certain nombre d'ouvrage. Les commentaires de la presse ont peu ou pas du tout mentionné que cette manifestation était à l'initiative de l'Adapemont, il faut être vigilant sur la communication, car c'est un vecteur important pour se faire connaître et être reconnu par nos annonceurs et les institutions.

Le prix des ouvrages a alimenté un débat entre Daniel et Denis. Daniel pense que les prix ne doivent pas être trop élevés, car nous risquons d'en vendre peu.

Pour la suite, la commission « Éditions » a la liberté de proposer un projet d'ouvrage mais pour la validation de l'ouvrage, c'est le Bureau ou le Conseil d'administration qui donne le feu vert.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des Présents.

Troupeau :

- Environ 20000€ de perte cette année.

Sébastien doit intervenir pour le moment à hauteur de 12 h sur son temps de travail, soit deux jours, sur le projet troupeau avec une équipe de 2 personnes. Nous devons prendre rendez-vous rapidement avec la communauté de communes Jura sud, afin de demander si nous pouvons augmenter le nombre de salariés de l'équipe verte de deux personnes supplémentaires. En dehors de ces interventions, ces personnes renforceront l'équipe verte de Jura sud.

Nous sommes en train de rédiger le projet que nous proposerons mi-janvier au trois communautés :

- Jura Sud
- Région d'Orgelet
- Petite Montagne

Actuellement : 3 naissances, vol d'un veau.

Pour rappel, nous avons décidé d'augmenter les effectifs des équipes :

- Jura sud : 9 personnes + 2 personnes sur le troupeau : 11 personnes
- Petite Montagne Région d'Orgelet : 10 personnes
- Pays des Lacs : 6 personnes
- Sud revermont : 6 personnes

34 personnes au total. Il est primordial d'être toujours au plancher haut. Nous devons être plus réactifs sur les embauches. C'est le rôle des accompagnateurs de veiller au bon fonctionnement de celles-ci. Ils doivent en permanence avoir un portefeuille de personnes prêtes à être embauchées. La bonne santé financière de la structure en dépend. Si des difficultés persistent pour embaucher, nous mettrons à nouveau en place une réunion avec Pôle emploi et le Conseil Général.

Denis Renaud propose de financer l'achat du troupeau par un prêt bancaire pour conforter notre trésorerie. Le montant du prêt serait de 30 000 € amortissable sur 48 maximums. Denis Renaud propose de s'occuper de souscrire le prêt auprès de notre banque, le Crédit Agricole.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des Présents. Le conseil d'Administration mandate Denis Renaud pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

Équipe verte Petite Montagne

Monsieur Frédéric Vincent a souhaité prendre une année sabbatique. Monsieur Vincent Mesnard le remplace. Frédéric revient au 1er janvier 2015.

Après analyse, les tâches affectées au temps de travail du chef d'équipe paraissent être trop importantes. Il faudrait 5h supplémentaires pour arriver à absorber la totalité des tâches. Nous prévoyons, à la demande des deux salariés, de partir sur 40h de travail en qualité d'encadrants techniques. Ces 40 heures seront réparties entre deux encadrants techniques. Nous devons travailler sur la répartition des tâches. L'équipe verte de la petite montagne est la seule équipe qui fait des devis et des factures directement aux collectivités. Pour rappel, les autres communautés de communes nous versent directement une prestation à hauteur de 75 000 € pour une équipe de 10 personnes.

Pour exemple, la communauté de communes Sud Revermont a fait appel à l'équipe verte pour les aménagements extérieurs de la Caborne. Les devis d'entreprise s'élevaient à 55 000 € pour 1 mois de travail. Pour ce prix, la communauté de communes a une équipe de 5 personnes sur toute l'année pour faire leurs travaux tout en privilégiant l'accompagnement vers l'emploi sur leur territoire. Une économie évaluée à 120 000 € sur une année complète.

Nous avons investi dans un nouveau camion.

Équipe verte Jura sud

Nous n'investirons pas dans un nouveau camion. Après de nombreux rebondissements, nous réparons le camion. Je tiens à rappeler que ce sont les chefs d'équipes qui doivent trouver les solutions optimales pour l'entretien et la réparation du matériel. Nous devons faire jouer la concurrence. Nous devons éviter dorénavant certains garages qui ne sont pas de bons professionnels.

Équipe verte Sud revermont

Le Collectif et l'équipe verte fonctionnent correctement. Il nous semble pertinent d'embaucher une sixième personne pour le bon fonctionnement de l'équipe. Nous attendons l'accord du collectif. L'équipe verte va déménager pour intégrer les nouveaux ateliers municipaux de la ville de Saint Amour.

Équipe verte Pays des Lacs

Une réflexion est menée à la communauté de communes pour augmenter la taille de l'équipe verte et passer à 9/10 personnes avec un encadrant technique. Nous devons être attentifs à la co-construction d'un projet cohérent.

En général

Beaucoup de projets et pas assez de temps pour les réaliser correctement. Nous devons résoudre une double problématique. Arriver à l'équilibre financier sur chaque secteur d'activité tout en gardant un nombre de salariés en adéquation avec nos projets et les orientations de la structure.

Le schéma optimal serait une hiérarchisation pyramidale de l'organisation, avec un salarié responsable par secteur d'activité à mi-temps.

Nous devons prendre des orientations claires, le maintien des secteurs d'activité déficitaires ne doit pas se faire au détriment de l'activité d'accompagnement vers l'emploi.

Nous devons mener dans un premier temps un audit approfondi du financement des différents secteurs.

Dans un deuxième temps nous devons travailler sur des projets en cohérence avec le nombre de salariés présents sur la structure.

Nous savons aujourd'hui qu'en terme financier, nous sommes au plancher bas de fonctionnement. Nous augmentons le nombre de salariés, nous augmentons le nombre de projets, mais la masse salariale elle, n'augmente pas, faute de financement. Le matériel ne se renouvelle pas assez vite. Nous devons réfléchir à cette quadrature du cercle au risque de mettre en péril le fonctionnement de la structure. Chercher des financements prend du temps, de plus en plus de temps. Les dossiers sont complexes et les bilans volumineux.

Les sources de financement au niveau de l'État et du Conseil Général n'augmenteront pas. Nous effectuons un travail, un très bon travail, qui doit être financé par les collectivités pour lesquelles nous l'effectuons. Les conventions doivent être réévaluées. Notamment celle de Jura Sud, Région d'Orgelet et Petite Montagne.